

Le Radical : politique, littéraire, social

1. Le Radical : politique, littéraire, social. 1910-06-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PUBLICITÉ :

Les annonces et réclames sont reçues ; à Alger, aux bureaux du journal, à l'Agence Havas ; à Paris, 8, Place de la Bourse et par tous les correspondants de l'Havas, en province et à l'étranger.

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : RADICAL-ALGER

LE RADICAL

ALGÉRIEN

POLITIQUE -- LITTÉRAIRE -- SOCIAL

DIRECTEUR : A CASTÉRAN.

MERCREDI-SAMEDI

Insertion des Annonces légales, Judiciaires et autres

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 9, Rue Henri-Martin, 9. — ALGER

MERCREDI-SAMEDI

LE RÉGIME REPUBLICAIN DOIT NOUS MENER SANS CESSE VERS PLUS DE JUSTICE PAR PLUS DE LIBERTÉ.

ABONNEMENTS :

ALGÉRIE : 3 mois.	1 fr. 50
— 6 mois.	3 fr.
— 1 an ...	6 fr.
FRANCE : 3 mois.	2 fr.
— 5 mois.	3 fr. 50
— 1 an ...	7 fr.

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : RADICAL-ALGER

AUX URNES ! PAS D'ABSTENTION

Elections Municipales Complémentaires

SORUTIN DU 12 JUIN 1910

LISTE REPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE des Intérêts Communaux

BRILLET, Comille, sous-intendant militaire de réserve, officier de la légion d'honneur, président des Vétérans de 1870-71 et des Médallés militaires.

COLLIN, Alexandre, propriétaire, directeur de la Glacière du Hammam, chevalier de la légion d'honneur.

CRISPO, Joseph, courtier maritime.

MICHAUD, Michel, ancien administrateur, agent commercial, vice-président de l'Alliance Démocratique.

DE REDON, Eugène, ingénieur civil.

Aux Urnes !

Et puis, quoi. Quel spectre va-t-on agiter, de la maçonnerie, à la minute où tous les concours doivent converger vers un même but : l'anéantissement du gérantisme.

Le gérantisme !

Voilà qui est plus dangereux que toutes les franc-maçonneries locales puisque nous connaissons de nombreux francs-maçons parfaits citoyens, qui ne rougissent nullement d'appartenir à cette association et qui sont des partisans convaincus de notre politique à la fois de modération et de prudence.

Et nous sommes d'autant plus libre de parler de la sorte, que nous n'avons jamais appartenu et que nous n'appartenons pas à la franc-maçonnerie.

L'idée vraiment ne nous serait pas venue de mettre en doute le bon sens d'un citoyen, parce qu'il fait partie d'un groupement aux tendances plutôt sociales que politiques.

Or, nous ne nous adressons qu'à ce bon sens des électeurs, en les pariant de donner à leur vote la signification d'un congé au sénateur Gérante. Ils s'inspireront de cette pensée que M. Gérante constitue un danger pour tout le département, puisque par l'inertie qu'il oppose à tous les élan généreux de ce pays, il en paralyse l'essor.

Que les électeurs francs-maçons, juifs, chrétiens ou libre-penseurs, se rendent bien compte que le département d'Alger n'a pas de représentant au Sénat. Que les provinces d'Oran et de Constantine y sont représentées par des hommes d'énergie et de dévouement : MM. Saint-Germain et Aubry. Que rien ne discute au Luxembourg concernant l'Algérie, sans que les collègues du directeur des Nouvelles n'y prennent part. Que fait Monsieur Gérante, sénateur d'Alger, à Paris ? Il reste à Alger, loin du pouvoir central, dirige de la Mairie et de la Préfecture ses phalanges disciplinées, asservies contre nos troupes plus héroïques mais sans cohésion. Et c'est ainsi que des victoires qui devaient être assurées ont été compromises.

Si le but que poursuit cet homme n'était pas essentiellement personnel, il serait bien moins digne de notre mépris.

Mais nous méprisons en lui le politicien qui sacrifice depuis de trop longues années les intérêts de tout un pays, à ses instincts de rancune.

Si encore, il avait la pudeur de ne pas poser au calomnié, au martyr, au Jésus laïque, ce ne serait que moitié mal. Seulement, sous ses airs d'abnégation, de renoncement, il cache une âme de passionné et d'ambitieux, c'est-à-dire profondément égoïste.

Depuis des temps, il a été par beaucoup d'entre nous, mis entièrement à jour. Nous l'avons enlevé des pénombres où il se complait pour l'exposer ou soleil de la Vérité. Ses yeux supposent mal ces grandes clarétés et de ses amis d'hier, juifs, francs-maçons, libre-penseurs, comprennent enfin que chez cet homme, il n'y a jamais eu sincérité, ni franchise.

C'est pourquoi, nous estimons qu'il n'y a pas lieu de généraliser des attaques contre certaines institutions dont peuvent faire partie des gens parfaitement honorables. C'est par des allusions aussi inconsidérées qu'on compromet l'issue de certains conflits.

Celui dont nous attendons demain la solution, aura des conséquences définitives au point de vue municipal.

Et cette solution sera imposée par le grand nombre de suffrages exprimés dans les différents bureaux de vote, en faveur des candidats de la liste républicaine démocratique.

Que les électeurs décidés à infliger une leçon de civisme au Sénateur, votent donc en masse demain et surveillent attentivement les abords de tous les scrutins, car il n'est pas de moyens que n'emploieront nos adversaires pour l'emporter dans cette lutte où se jouent les destinées du sénateur et de la Municipalité.

A. CASTERAN.

Propos d'un Algérien

ATTENTION !

Il y a une jolie colonnade qui a conservé tout son cachet oriental, c'est celle de la mosquée de la rue de la Marine.

Si, par aventure, vous vous égariez sous ces arcades où glougloute dans sa vasque de marbre, une eau parfumée dosée, hélas ! ne commettez pas l'imprudence de lever la tête pour admirer les entrelacs des chapiteaux, mais commettez encore moins celle de la baisser, car votre regard ne pourra éviter la vue d'ordures spéciales qu'évitera toutefois votre pied, nous en avons la conviction.

Quant à regarder droit devant vous, nous ne vous y engageons pas davantage, car alors c'est l'inévitable glissade sur un tapis qui n'a du Smyrne que la mollesse...

Et cependant, la mosquée de la rue de la Marine avec sa belle perspective de fûts de colonne en marbre blanc a une curiosité que visitent les étrangers de passage.

Le mieux est de se tenir à la distance respectueuse où l'on se tient des appareils de la Compagnie Richer et de se munir préalablement de flacons de sels anglais. Alors, mais alors seulement, vous pourrez vous hasarder à admirer, de la Place Mahon, la façade du Temple musulman, en attendant que la Municipalité en fasse nettoyer les abords c'est-à-dire en l'an 3.333.

De L.

ECHOS

Nous prions nos abonnés et lecteurs de bien vouloir nous excuser s'ils ont eu à relever dans le numéro de merci de nombreuses fautes typographiques.

Notre correcteur habituel, a dû ce

jour-là s'absenter d'Alger, et les nécessités du tirage ne nous ont pas permis de faire nous-même les corrections essentielles.

L. R.

Levée d'ombrelles

On annonce la formation d'une ligue nouvelle : la ligue des petites femmes, ou plutôt la ligue des femmes petites. Celles-ci sont furieuses. La mode se joue d'elles depuis tantôt trois ans. Cela a commencé avec la robe Empire, qui exige la longue sveltesse ; cela s'est continué avec les grands chapeaux qui n'étaient sous une cloche, interdisant de ne plus découvrir les femmes de petite taille, voici enfin que la persécution se poursuit avec la mode nouvelle. Imaginez qu'on a décidé de froncer les jupes à la taille pour les resserrer dans le bas par une haute ceinture : les femmes se terminent à présent comme ... on n'en les hommes, en tuyau rigide ! Imaginez une petite femme là-dedans, tout si elle est un peu ronde !

Une délégation de la nouvelle ligue doit aller trouver les « lanceurs » de mode et les menacer de représailles si elles obstinent. Un boycotage en règle s'organisera et tout un mouvement de solidarité sera créé à l'égard des coupées consacrées. Les pouvoirs publics n'ont qu'à ouvrir l'œil.

Lettres recommandées

Excellent le moyen indiqué dans le dernier numéro pour avoir la preuve qu'une lettre recommandée est arrivée à destination.

Mais il en existe un autre. Le voici : en payant dix centimes de supplément vous recevez quelques jours après l'envoi un accusé de réception portant la signature du destinataire. Il vous suffit de le demander à la poste.

L'emploi combiné de ces deux moyens mettra le correspondant de mauvaise foi dans l'absolue impossibilité de nier avoir reçu votre lettre tel jour et à telle réception, c'est que je sais qu'il est ignômant.

Si j'indique l'emploi de l'accusé de réception, c'est que je sais qu'il est ignoré même de certains receveurs des postes et j'ai gardé le souvenir de l'ahurissement d'une receveuse à laquelle je remettais dix centimes en lui disant : « Avec accusé de réception. »

Veille d'élections

Les murs disparaissent sous les affiches multicolores. Côte à côte, les listes adverses s'affirment les commentaires des passants. Et demain, le sol sera parsemé de bulletins jetés par des indifférents ou des mécontents. C'est une débauche de papiers de tous formats et de toutes couleurs.

Les candidats aussi en voient et en entendent de toutes les couleurs.

Par contre, ils ont des heures de bon temps, quand ils lisent les aménités que, matin et soir, s'adressent nos confrères.

Au fond, qu'est-ce que ça peut bien faire à Sirius... ?

Orphelinat mutuel du peuple

Le Conseil d'administration de l'O. M. P. rappelle aux sections ainsi qu'aux cotisaires isolés que l'assemblée générale tiendra définitivement ses assises le 19 juin prochain.

Il prie instamment les retardataires qui n'ont pas encore fait parvenir leurs observations sur le rapport concernant l'assemblée générale qui leur a été soumis dans le numéro du Bulletin de mai, d'avoir à s'acquitter de cette obligation avant le 15 courant, pour permettre au

Conseil de les examiner et de les présenter l'assemblée générale.

Il est entendu que les sections devront se reporter à la circulaire qui leur a été adressée le 1^{er} juin, tendant à faire connaître l'avis des sociétés sur la situation qui leur a été présentée.

Un mot

Pour la paix du ménage :
Ele. — Tu ne trouves pas mon chapeau un peu haut, avec toutes ces plumes ?

Lui, condescendant — Du tout, je trouve plutôt que le plafond est un peu bas.

CHRONIQUE

Le Poker

Les passionnés algérios du poker, les virtuoses de ses bluffs, les fanatiques de ses relances ne s'en doutent évidemment pas et peut-être qu'à l'apprendre, ils éprouvent quelque déception, mais le poker, leur cher et attachant poker qu'ils aiment d'autant plus qu'ils le croient américain, est tout simplement un bon vieux jeu français. On le pratiquait avec entrain au dix-septième siècle à la cour de France et dans les salons de bonne compagnie. Ceci n'est point de la fantaisie ; c'est de l'histoire ; un des côtés de l'histoire, bribes qui ont leur charme parce qu'elles portent avec elles un peu du vrai caractère des époques, beaucoup de leurs habitudes et de leurs usages, bien des petites choses qu'on néglige et qui sont toujours les plus délicieux détails de la vie française d'autrefois.

Le poker, français, on en sera tout ébahi autour des tables de jeu. Et il n'y a pas à en douter, ainsi que vous allez le lire dans un récit — charmant — que nous devons à une de nos plus distinguées, des plus aimables personnalités de l'administration, un artiste, un lettré, ami de tout ce qui est joli, et particulièrement des souvenirs des belles époques défuntées :

— J'étais allé, m'a-t-il conté, passer les fêtes des jours gras dans une toute petite ville de l'Orne. Le festoiment du mardi gras — commencé à deux heures, s'était prolongé fort tard dans l'après-midi, dans les rires des enfants, avec les beuveries, les chansons et les gaîtés bruyantes des gens d'âge. Un vieillard, ridé à souhait, mûri au plein air de cette saine campagne très écartée, proposa de jouer aux cartes pour finir la journée. Il demanda si nous connaissions le « poque »... Le poque ? ! Très surpris de voir pénétrer si avant dans les champs les plus isolés les jeux du poker — mal prononcé — je lui demandai qui l'avait importé jusqu'ici ?

— Il m'assura que c'était un très vieux jeu connu de tout temps chez ses parents. Et pour éviter une défaillance de sa mémoire, il alla prendre parmi quelques vieux livres, à côté du « Jardinier solitaire » et de la « Maison rustique », un in-12, habillé d'un beau veau brun, l'« Académie universelle des Jeux », éditée chez Théodore Le Gras, librairie à l'Or couonnée, en 1728 (2^e édition). La première édition parut en 1718. Et, à la page 215, il me montra le « Jeu du Poque ». J'étais convaincu.

On peut y jouer, dit l'auteur, de trois à six personnes. Il y a de l'avantage d'avoir la main. Pour la commodité des joueurs, ils doivent prendre chacun une prise ou enjeu ! On a six « poques », c'est-à-dire six manières de petits cassetins de la grandeur d'une carte et fort bas de bord ; on les met sur la table tout de suite, l'un contre l'autre, etc... Chacun voit son jeu, et examine s'il n'a point « poque », c'est-à-dire s'il n'a point deux, trois ou quatre as, et ainsi les autres cartes au-dessous, les as étant les premières cartes du jeu.

Celui qui est à parler doit dire pour lever le « poque » : Je poque un jalon, de deux, ou davantage s'il veut. Et si tous ceux qui le suivent l'ont aussi, ils peuvent tenir au prix où est porté le « poque », ou bien « renvier » (nous disons relancer) ce qu'ils veulent, ou l'abandonner sans vouloir hasarder de perdre le « renvi » (la relance) qu'il faudrait payer s'ils perdaient.

Après que les renvis ont été faits, chacun dit quel est son « poque » et le met bas, celui qui a le plus haut, gagne... Quand quelqu'un des joueurs dit : « Je poque de tout », et que personne ne répond rien là-dessus, soit qu'on n'ait pas poqué ou qu'on l'ait trop bas, le joueur qui a parlé le premier lève le poque sans être obligé de montrer son jeu...

C'est le principe du bluff de notre poker actuel.

— Le poque se complétait, continua mon interlocuteur, d'un autre jeu, celui du « Hoc ». Le Hoc comportait le point ou « plusieurs cartes d'une même couleur », la « séquence » et le « tricon » , appelé aussi « fredon » ou « triquet » et que nous appelons aujourd'hui « la main pleine » ou le « full ».

Tels sont les origines du poker. N'est-il pas curieux, en vérité, d'apprendre que les roués de Tallemand des Réaux, que le marquis de Villarceaux chez Ninon de Lenclos, que les habitués de l'hôtel de Transylvanie jouaient déjà au poker, qui s'écrivait et se prononçait en français « poque » — parce qu'on se servait de « petits cassetins appelés poques » pour déposer les enjeux ?

Mais le vieux campagnard fut bien étonné lorsque son invité lui apprit que l'ancien jeu de sa jeunesse était — à la suite de quelles aventures ? — devenu américain et qu'il était de nouveau, sous une étiquette transatlantique, en faveur, non seulement dans les provinces et jusque dans nos salons algérios et dans nos brasseries.

PROPOS D'ÉLECTION

Nous avons reçu, hier, la lettre suivante de M. de Sarraton :

ne sont point suspectes de flatterie. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus distinguées.

Henri de SARRAUTON.

Alger, le 9 juin 1910.

Mes chers Concitoyens,

Les élections municipales qui vont avoir lieu sont, en réalité, des élections politiques.

On sait ce que coûte, d'ordinaire, ce petit jeu à la aux villes qui s'amusent à le jouer.

Brest et Alger même sont des exemples qui doivent être encore présents à toutes les mémoires.

Il me plaît de me présenter à vos suffrages en dehors de toute étiquette politique.

Ce n'est pas que j'aie le moindre espoir d'être élu. Avec le scrutin de liste, lorsqu'on n'est pas sur une liste, l'échec est inévitable.

Mais il peut être intéressant de constater combien de citoyens d'Alger mettent les intérêts de leur cité au-dessus des passions politiques.

Les personnes douées de cette tourne d'esprit assurément originale, par le temps qui court, pourront se compter sur mon nom.

Henri de SARRAUTON.

M. de Sarraton a figuré sur la liste de Galland, lors des dernières élections municipales, et, à ce titre, nous lui accordons l'hospitalité qu'il nous demande d'une façon si courtoise.

Nous regrettons, toutefois, qu'il persiste à ne voir que des politiciens dans les candidats de la liste républicaine démocratique. Nos amis sont animés, au contraire, des intentions les plus conciliantes, à la condition que la politique étroite imposée par le Sénateur à la Municipalité, cède la place à une politique économique raisonnée, prudente, rationnelle, aussi éloignée du doute que de la chimère.

Nous ne voulons ni rêveurs, ni rhétateurs à la Mairie.

Il nous faut des hommes éprouvés, rompus aux affaires, et c'est pourquoi nous engageons nos concitoyens à faire bloc sur les noms de nos candidats, afin que l'élection de demain ait la même signification que celle du 24 avril, à l'égard de M. Gérante, signification que traduisent ces trois mots : Allez-vous-en !

Citoyens, souvenez-vous

Le journal *les Nouvelles* en a de bonnes avec son fameux « Un groupe d'électeurs » qui n'existe que dans son imagination.

L'argument dont il se sert est facile à rétorquer quand il parle surtout de mouchardage organisé dans les administrations par... M. Colin.

Notre député est donc devenu l'interne du Préfet depuis son élection ?

Il nous semblait que c'était plutôt à nous de faire la main à M. Gérante qui avait forcé la main à tous les administrateurs de la deuxième circonscription, en faveur de son candidat M. Broussais. Leur en a-t-il du moins de la reconnaissance ?

Le Sénat vient de se prononcer contre la modification adoptée par la Chambre, élevant les pensions des administrateurs et des adjoints aux deuxièmes de leur traitement.

M. Gérante a-t-il défendu leur cause ? Allons donc, il combinait ici quel que coup de garnac contre les candidats de la liste républicaine démocratique.....

Citoyens, souvenez-vous.

vos plumes et vos paroles, ignorant par la fermeture de sa zaouïa et son école, ruiné par l'usine et l'exploitation injuste du colon, du juif et de l'administrateur.

L'arabe d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'arabe français, l'arabe étourdi par les coups administratifs n'est plus l'arabe, sage, chevaleresque, savant, indépendant, noble, etc., d'hier.

La cause de sa misère, de son ignorance de sa ruine est l'injustice républicaine.

C'est M. Jonnart et ses collaborateurs et leur bonne et sage administration qui nous empêchent de vous répondre librement et exprimer nos pensées.

Dites et faites tout ce que vous voulez et tout ce que vous voudrez, la raison du plus fort est toujours la meilleure ».

Un Prince Maure, ruiné par vos exploits.

Vive la République !

Vive la liberté !

Il n'y a, évidemment, rien qui puisse nous émouvoir dans ce quelconque document. Il a cette importance, toutefois, de prouver que les meilleurs sentiments sont le plus souvent mal interprétés.

Le « prince maure » doit regretter sans doute la belle époque où ses ancêtres avaient des esclaves et régnait en maîtres souverains sur des fellahs pressurés à merci. Quoiqu'il pense, cette plèbe indigène est mieux protégée aujourd'hui contre la misère, l'injustice, l'arbitraire qu'avant 1830.

Le plus grand ennemi de l'arabe, c'est l'arabe lui-même et non le colon et la... République.

Nous revenons sur ce que nous écrivions le 4 juin :

C'est par d'énergiques mesures de répression contre certains potentiats n'importe où que surveillent insuffisamment les administrateurs, qu'on rendra confiance aux populations indigènes. Il faut que nos sujets musulmans aient l'impression qu'au-dessus de leurs caïds, de leurs cadis, de leurs bâchades et de leurs délégués financiers, il y a une autorité à laquelle tout soumis les fonctionnaires de toute religion et de toute origine. Il faut qu'ils s'inspirent de cette idée que nous voulons avant tout être justes, leur égard et que nous demandons en échange du respect pour nos institutions et pour nos colons, qui sont l'honneur de la France algérienne.

Il appartient à l'administration supérieure de veiller à ce que les indigènes soient moins pressurés par leurs coreligionnaires qui détiennent la moindre parcelle d'autorité. Quant à cela, notre opinion reste la même. Mais nous devons protéger quand on cherche à faire retomber la responsabilité de quelques départs d'indigènes, sur les colons européens.

Nous avions raison de penser que M. Jonnart s'inquiéterait des raisons de ce commencement d'exode. Il a, en effet, chargé le secrétaire du gouvernement général d'aller enquêter sur place. Et nous avons la certitude que cette intervention mettra fin aux départs d'indigènes constantinois et aux bruits tendancieux qui se répandent si facilement dans les milieux musulmans.

A LA TRANSAT

Une belle amélioration des services

Depuis le 1^{er} juin, la Compagnie générale Transatlantique a transféré boulevard Carnot et rue de Strasbourg, tous ses services qui, autrefois, se trouvaient sur les quais.

Dans de luxueux locaux, bien aérés, merveilleusement agencés, se trouvent réunis maintenant, au centre même du transit (importation et exportation), et les colis postaux.

Désormais plus de temps à perdre pour le négociant, autrefois obligé de courir sur les quais pour dédouaner sa marchandise, pour régler un litige.

Toutes ces délicates formalités seront maintenant accomplies en quelques minutes, les gros paiements effectués, l'autorisation d'enlever une fois donnée, le porteur n'aura plus qu'à charger ses camions de colis postaux.

Pour faciliter aux particuliers l'envoi de leurs colis postaux, une annexe pour ces envois a été installée rue de Strasbourg et sera d'une grande utilité.

« Times is money », c'est de cette devise anglaise que s'est souvenue la Compagnie en prenant cette décision dont

tous apprécient les avantages et, améliorant ses bureaux, elle a aussi amélioré son armement.

Après le « Charles-Roux », le « Carthage », merveilleux navire, va être affecté à la ligne Alger-Tunis ; la ligne Alger-Marseille sera doté du « Timgad ».

La Compagnie Transatlantique réserve au service rapide Alger-Marseille le beau paquebot « Timgad ».

Négociants et passagers apprécieront la valeur de ces excellentes améliorations dont il faut féliciter l'agent général, M. Besson, d'avoir su mener à bien l'exécution.

CHOSES DU MAROC

Voisins des Bocoyas à l'Est, les Beni-Ouriarel sont animés du même esprit d'indépendance, enflammés de la même ardeur belliqueuse et tout aussi indisciplinés que les autres Rifains.

Les régions qu'ils habitent possèdent d'admirables défenses naturelles, falaises abruptes, hautes montagnes, roches escarpées d'où les tireurs ont plusieurs fois exercé leur adresse aux dépens d'envahisseurs imprudents venus du Rab.

Inséparables de leurs fusils, ils brûlent toujours d'en presser la détente. Tout ce qui brille, tout ce qui bouge, leur est une cible. Les insulaires des Présidios ainsi que de nombreux capitaines caboteurs en ont fait très souvent la désagréable expérience.

Ces pays inhospitaliers, où la vie comme dans tout le Riff d'ailleurs est à peu près impossible à l'Européen seraient restés longtemps inconnus et inexplorés si l'existence de gisements miniers importants n'avait attiré sur eux les regards de convoite des grandes sociétés. Déjà, il y a quelque quarante ans, un industriel, le marquis de X avait obtenu du Maghzen l'autorisation d'exploiter le Djebel Hammam moyennant une somme forfaitaire importante et une certaine redevance sur les expéditions.

L'exploitation très pénible, fut entreprise, mais le désaccord entre les tribus provoqua de tels troubles que le marquis de X dut quitter précipitamment le pays. Il se consola en touchant du Maghzen une indemnité qui le dédommagera amplement de ses débours, de ses peines et des mauvais moments passés dans le « Bled du Baron » (pays de la poudre).

Plus récemment, en 1908, deux européens, un Français, M. Delbrel et un Espagnol, fils du commandant de la place d'Alhucemas, débarquèrent chez les Bocoyas avec l'intention de se rendre aux Beni-Ouriarel pour proscrire le fameux Djebel Hammam. Afin de mener à bien leur projet, ils avaient résolu de passer inaperçus, ne voyageant que la nuit avec deux guides sûrs.

Dès la seconde étape, ils furent pris. A cette époque, le Riff était profondément troublé par de multiples et dangereuses sollicitations. D'une part, le sultan Moulay Abd El Aziz, d'autre part le Roghi, en troisième lieu l'Espagne, voulaient assurer leur prépondérance dans le pays.

Le Roghi tenait la corde et nos Rifains prudents lui envoyèrent à fin d'enquête leurs nocturnes et mystérieuses falaises se couvrant de spectateurs en djellabas grises.

Sans perdre de temps le gouvernement espagnol averti envoya un avion de guerre sur les côtes rifaines. Pendant les premiers jours, ce spectacle nouveau fut fort apprécié et les vieilles falaises se couvrirent de spectateurs en djellabas grises.

Le deuxième jour, tout près du village, les suivres d'un navire resplendissaient sous un beau soleil; alors des paris s'engagèrent. Il s'agissait pour les Beni-Ouriarel :

« Balle je ne sais quel objet qui brillait trop à bord.... et une grêle de plomb s'abattit sur le stationnaire, dont l'équipage, calme mais renseigné, mit sagement le cap vers les brumes du large.

... Et ce fut l'unique résultat qu'obtint le gouvernement espagnol de sa tentative d'intimidation.

Peu de temps après, M. Delbrel et le fils du commandant d'Alhucemas, arrivaient sous bonne escorte chez le Prétendant, à la Casba de Séouane. Le trajet avait été long et, pour eux, particulièrement pénible.

Le général Marina, gouverneur de Séouane, écrivit au Prétendant pour lui réclamer la délivrance immédiate des prisonniers, un ambassadeur rifain, le « confidant » Moktar, fidèle serviteur de l'Espagne.

Les prisonniers furent libérés et nous ne pensons point qu'ils aient

tenté une nouvelle prospection du djebel Hammam.

Quant à l'ambassadeur Moktar (nous allions l'oublier), plein de l'importance de sa mission, il s'était fièrement présenté au Roghi qui, pour lui rappeler certaines formes de l'étiquette marocaine, lui avait fait administrer sans retard cinq cents coups de bâton sur le bas du dos.

Les Temgams. — Une récolte d'orge sur des jujubiers nains

Après le pays des Beni-Ouriarel la falaise s'abaisse, la côte est moins accidentée et on ne tarde pas à renconter dans la tribu des Temgams la vallée pittoresque de l'Oued Nekour. Pendant l'été, au milieu de ces contrées peu fertiles, sur le grand paysage terne, la vallée de l'Oued Nekour laisse onduler à tous les vents les vagues vertes et dorées de ses rives moissaines.

C'est là que le Prétendant résida une année, de faire ensemencer du grain pour les besoins de sa cavalerie.

On ne préleva pas d'impôts sur la tribu, mais elle devait semer cinquante sacs d'orge pour le compte du maître.

Quand fut venu le temps de la récolte, le Prétendant manda chez les Temgams son homme de confiance, le nègre Djillali Moul-Lodo. Celui-ci se mit en route escorté de quatre-vingt cavaliers et d'un fort convoi de mulots destinés au transport de l'orge.

A l'arrivée dans la tribu, tandis qu'on installait le camp près du douar principal, Djillali avec les notables de l'endroit alla visiter les champs d'orge du Roghi. Or, il y avait beaucoup de champs, mais pas un épé d'orge, et comme Djillali manifestait sa surprise, il lui fut répondu : « Tu le vois, Sidi, Dieu ne nous a pas favorisés, les pluies ont manqué et les jujubiers nains ont envahi de leurs épines des terres que nous avions soigneusement ensemencées pour Sid...

— « C'était écrit ! » dit alors lali. Et le retour au camp fut triste comme cette évocation de la fatalité.

— Mais il ne se tenait pas pour battu.

Le petit jour, le matin suivant, la petite troupe fait ses préparatifs de départ, les chevaux sont sellés, les tentes entassées sur quelques mulots.

Heureux d'en être quittes à si bon compte, — on ne badinait pas d'ordinaire avec Mou-Lodo — nos Temgams font rapidement leurs souhaits de bon voyage et apportent les présents d'usage. Puis les quatre chevaux, les pluies ont manqué et les jujubiers nains ont envahi de leurs épines des terres que nous avions soigneusement ensemencées pour Sid...

A ce moment, sur un signe de leur chef, dix soldats entourent les quatre notables, braquent sur eux les canons de leurs fusils, et Djillali, de sa belle voix solennelle ordonne : « Temgams, sujets fidèles, l'esprit du Sultan m'a visité cette nuit. Ecoutez ses ordres : Puisque les grains semés dans vos excellentes terres ont produit de brisées aux branches meurtrières, il faut que ces brisées nous rendent notre grain. Vous allez immédiatement faucher les jujubiers épines, puis vous les battez de vos pieds nus (les pieds sont toujours ainsi à Nekour) et par la grâce du Christ, vous n'aurez ensuite qu'à vous baisser pour ramasser l'orge.

Il m'en faut plein mes sellis avant midi, pressez-vous, car ceux-là n'attendent pas davantage ! » Et d'un geste résolu il désignait les chevaux tremblants sous dix canons de fusils armés. Il m'en faut plein mes sellis avant midi, pressez-vous, car ceux-là n'attendent pas davantage ! » Et d'un geste résolu il désignait les chevaux tremblants sous dix canons de fusils armés.

On vit de suite dans la tribu qu'il fallait s'exécuter, le noir Djillali était devenu gris, c'était signe d'orage. D'ailleurs, profitant de la surprise, les autres soldats avaient occupé le douar et groupé sous leurs fusils menaçants, les femmes et les enfants des plaignants labouraient l'orge.

Le Roghi tenait la corde et nos Rifains prudents lui envoyèrent à fin d'enquête leurs nocturnes et mystérieuses falaises se couvrant de spectateurs en djellabas grises.

... Et ce fut l'unique résultat qu'obtint le gouvernement espagnol de sa tentative d'intimidation.

Peu de temps après, M. Delbrel et le fils du commandant d'Alhucemas, arrivaient sous bonne escorte chez le Prétendant, à la Casba de Séouane. Le trajet avait été long et, pour eux, particulièrement pénible.

Le général Marina, gouverneur de Séouane, écrivit au Prétendant pour lui réclamer la délivrance immédiate des prisonniers, un ambassadeur rifain, le « confidant » Moktar, fidèle serviteur de l'Espagne.

Les prisonniers furent libérés et nous ne pensons point qu'ils aient

Salles de vente

IV

Les quelques vérités que nous avons dites sur les salles de vente libre, vrais nids à vermine et à maladie, ne sont pas du goût des tenanciers de ces bâches. Ces singuliers commerçants nous ont fait adresser sous le couvert d'un anonymat transparent, des menaces dont nous avons souri.

Tout journaliste indépendant qui plaide de la cause du bien public, mécontente ceux qui ne vivent que du malheur des autres. Or, les industriels de cette catégorie sont à l'affût des liquidations, des successions vacantes, spéculent sur la misère, guettent la maladie qui force souvent à se débarrasser de meubles et de hardes pour attendrir M. Vautour ou payer le pharmacien.

Et tout cela s'entasse, pêle-mêle, dans les quartiers aristocratiques, sans qu'aucune mesure prophylactique n'ait été prise.

Cette époque où des cas de typhus sont constatés en ville, il y aurait lieu de redoubler de surveillance et des pénalités sévères devraient être appliquées à tous ceux qui cherchent à se soustraire aux règlements d'hygiène.

Ce devoir de surveillance incombe surtout à la Municipalité. Or, savez-vous à quel point cette question la préoccupait

Il était défendu aux brocanteurs arabes et juifs, de ne rien vendre qui n'ait été désinfecté par le service spécial.

Grâce à des interventions de rares et de notables indigènes, cette

Aussi aimait-elle son âne au-dessus de tout.

Pour bien marquer son degré d'affection, elle s'était empressée, au lendemain du triste événement qui la faisait veuve, de donner à son ami à quatre pattes le nom du regretté défunt, témoignant par là, non de la mésentente pour le cher disparu, mais une preuve d'affection survivant à la Mort.

Et depuis lors, l'âne s'était appelé Bernard.

Avait-il été sensible à l'honneur insigne qui lui était fait ? Sans nul doute, car on eut vainement cherché parmi tous ses congénères, un maître rouquin plus content de lui-même, plus heureux de vivre, et en même temps plus soumis, plus caressant.

Ah ! certes, ce n'est pas Bernard qui eut jamais accueilli d'une ruade, la bonne maman Pontet empressée autour de la mangeoire ou préparant la litière. De même que son échino au poil brillant, toujours soigneusement étrillé, ignorait le contact humiliant du fouet, de même il savait braire des remerciements d'allégresse qui allaient droit au cœur de la brave femme.

— Il ne lui manque que la parole, disait-elle orgueilleuse de son chérubin d'Arcadie.

Et elle le bâsait à pleins naseaux, au grand contentement de l'heureux Bernard.

Il fallait le voir le jeudi, jour de marché, traînant à petits pas la charrette chargée de légumes. Maman Pontet trôna au milieu des choux-fleurs et des salades, et lorsque, aux abords de la ville, la côte devait un peu raide, elle se hâtait de sauter à terre et de pousser à la roue :

— Allons ! hue Bernard ! hue mon feu ! j'suis là ; encore un coup de collier.

Arrivé au marché, et la voiture débarrassée de son contenu, il démeurait dans les brancards, causant sans nulle fierté avec les ânes du voisinage, moins bien partagés, hélas ! et il leur contaient son existence heureuse, attestée par son poil lustre, sa crête rebondie, son œil vif, ses belles oreilles droites.

Et devant les regards envieux de ses amis Aliborons, il brayait un large rire satisfait, qui faisait l'admiration des ânesses doucement troubées. Oh ! les ânesses ! Il ne les oubliait pas, l'heureux Bernard : il avait en réserve, pour elles, de longs regards langoureux, et des braitements égrillards fanfaronnant en notes de cuivre.

Une surtout, recevait ses oeillasses provocatrices. Elle appartenait au curé d'un village voisin, était jolie comme une fiancée, bien grasse, bien douée sous son poil gris cendré : son œil était timide et doux, ainsi qu'il sied à une ânessse bien élevée, et ses longues oreilles, modestement pendantes, savaient, sans rien en perdre, recueillir les propos galants.

Vers elle allaient les plus chaudes oeillasses de Bernard, c'est pour elle qu'il brayait haut et ferme, barytonnant parfois d'orgueilleux plaisir, lorsqu'elle daignait répondre par son chant doux, harmonieux comme une musique d'église.

Ils s'entendaient à demi-braitements, et si leur « flirt » manquait encore de la conclusion obligée, c'est que lui et elle étaient solidement maintenus dans les brancards de leur charrette.

Mais lorsque sonnait l'heure du départ, quels doux serments ils échangeaient dans l'éclatant langage que l'écho fidèle répétait avec plaisir, et qui s'en allait peu à peu mourant dans une lointaine caresse.

Or, voici ce qu'il advint lundi dernier.

La bonne maman Pontet voyant le bel état de sa prairie émaillée de fleurs, s'empressa de tirer Bernard de l'étable, et de l'amener au milieu de ce parterre odorant, où elle l'attacha par le licol à un pieu fixé en terre.

— Tiens, mon cher fieu, lui dit-elle maternellement, la table est mise, régal-toi.

Le sournois Bernard remercia en son langage, et très occupé, en apparence, à brouter la bonne herbe fraîche, il regarda la brave femme s'é-

loigner. Aussitôt qu'elle eut franchi la seuil de la maison, d'une brusque secousse il arracha le pieu, puis, sans plus songer à maman Pontet, oubliant des caresses regues, insouciant des caresses à venir, il franchit sans bruit ni trompettes le ravin de clôture et détalà à travers champs.

Si bien que l'instant d'après, lorsque la bonne maîtresse jeta un regard vers le pré, elle poussa un cri de stupefaction.

Bernard n'était plus là !...

Elle courut de tous les côtés, et la voix angoissée, elle appela :

— Bernard ! Bernard !...

Mais Bernard demeura sourd et invisible.

Alors, la mort dans l'âme, elle se précipita chez les voisins, puis vers la route, appelant l'ingrat à longs cris, le cœur bouleversé. N'avait-on pas vu passer quelque chemineau, ces écumeurs de grands chemins ? Elle allait au hasard, tendant l'oreille et clamant : Bernard ! Bernard !...

Cependant l'hérité Bernard, faisant fi des sentiers tracés, filait en droite ligne vers le village, dont le maigre clocher se profilait à mi-côte, sur le vert tendre des champs en pleine floraison.

Et sans détourner la tête, sans un regard pour les séduisants chardons et les avoines en herbe, il trotta, les oreilles pointées, reniflant et barytonnant le plus allègrement du monde.

Arrivé près du village, il s'arrêta indécis et fit entendre un léger braiment. O bonheur ! la réponse lui arriva aussitôt, plus douce que la plus douce des musiques.

L'amoureux Bernard bondit, et se trouva presque aussitôt devant une haie vive, derrière laquelle, ôjoie ! ô ivresse, il vit sa chère amie, les oreilles tendues, les naseaux largement ouverts, et qui impatiente de venir à lui, faisait de vains efforts pour rompre la longe l'attachant à un arbre.

Se ruant sur la haie vive, Bernard fit sa trouée, et arriva, frémissant au-
près de sa jolie maîtresse.

Que se dirent-ils ? Par quels transports se prouvaient-ils leur mutuelle tendresse ?

Oh ! vous qui avez aimé, souvenez-vous !

Mais soudain, deux cris retentirent, l'un poussé par le Curé qui, animé d'un grand courroux, accourrait, brandissant un long bâton, l'autre par la bonne maman Pontet. A travers ses courses éperdues, elle venait d'entendre la voix de son cherubin entonnant le Cantique d'amour des ânes, et elle volait vers lui, le cœur déborant de joie.

Si bien que lorsque le Curé leva son redoutable bâton sur le couple amoureux, il trouva devant lui maman Pontet lui criant indignée :

— Eh là ! tout doux, m'sieur le Curé : mon âne et votre ânesse n'ont point fait voeu de célibat !

Gustave CANE.

Opinions

Ouverture et Ouvertures

Sous la rubrique « Opinions », nous publierons des articles de politique générale où seront envisagés sous des points de vue souvent différents, les questions à l'ordre du jour.

Le Radical Algérien, n'est en rien engagé par les citations de cette nature. Il se réserve au contraire le droit de les commenter, d'après ses propres doctrines auxquelles il demeure entièrement fidèle.

La législature de 1910 s'ouvre, dans l'indécision sur les intentions de la majorité des députés. Des anciens, beaucoup rentrent encore tout étonnés par les luttes dans lesquelles ils furent bâtonnés. Leurs principes paraissent moins arrêtés, leurs résolutions plus hésitantes qu'avant ces rudes secousses.

Les nouveaux sont la plupart énigmatiques. Souvent, quoique appartenant au même parti que le député qu'ils ont remplacé, ils ont dû leur victoire à la coalition des haines. Parmi leurs électeurs d'occasion, beaucoup étaient opposés aux programmes qui paraissent, au contraire, avoir triomphé. Dans quelle mesure ces députés métis pourront-ils

satisfaire leurs géniteurs multicolores ? Mettez-vous à leur place et vous serez comme eux, dans la situation pénible de l'âne de Buridan. Ils paraissent disposés à mélanger l'eau et le vin, ils révèlent d'apaisement, de programmes éducatifs.

En s'en rapportant aux impressions de couloirs, on a la sensation d'une assemblée discrète, dans l'attente, où ceux qui ne disent rien sont les plus nombreux, et où vraisemblablement sont moins nombreux ceux ayant des intentions arrêtées.

Avec une Chambre si peu expansive, un gouvernement qui entend établir son programme, non pas en s'inspirant d'idées propres, mais en s'adaptant à celles de la majorité, est évidemment très perplexe. Trouvera-t-il des indications dans le dépouillement des programmes et des professions de foi ? Les statistiques n'ont pas fourni des éclaircissements bien éclatants. Elles ont plutôt démontré que, sur toutes les questions pendantes, étaient formées uniquement des minorités. C'est ce qui arrivera toujours avec la statistique appliquée aux manifestations électorales.

Dans son programme, le candidat affirme ce « qui nous divise le moins », ce qui attire le plus ou indispose le moins d'électeurs. Souvent il omet ce à quoi il tient davantage ; il en pense plus qu'il n'en dit, et de cela la statistique ne peut tenir compte.

La statistique ne le renseignant pas sur la route à suivre, le gouvernement s'est dit : Il faut faire sortir les embûches de leurs trous, faire parler les muets. Pour ce, lancons, sans nous engager, une sorte de programme. Nous verrons comment il sera reçu ; suivant l'accueil, nous opérerons les retouches nécessaires. Etablissons un patron, la Chambre l'essayera : après avoir constaté l'effet produit, nous allongerons les basques ou les réduirons, élargirons ou retrécirons les entournures.

Les renseignements publiés sur le dernier Conseil des ministres sont, en somme, des ouvertures faites par le gouvernement à la Chambre avant son ouverture. Le gouvernement n'a pas à livrer son ouvrage avant la constitution définitive de l'Assemblée, c'est-à-dire vers le 8 ou 9 juin ; d'ici là, il a tout le temps nécessaire pour élargir ou rétrécir suivant les indications qu'il recueillera.

Très certainement, l'avant-projet subira de notables modifications ; tel quel, il serait difficilement acceptable par de nombreux députés de la gauche. Il est trop transactionnel pour qu'une majorité durable se forme, en vue de sa réalisation. Il semble, dans nombre de points, trop inspiré par le désir de désharmer nos adversaires de droite. Les termes, indécis il est vrai puisqu'ils ne sont pas identiquement reproduits par les divers journaux, en sont peu acceptables ; l'idée inspiratrice l'est encore moins.

Cet avant-programme paraît dicté par le désir de satisfaire aux vœux manifestés par l'opposition au cours de la campagne électorale. Pas d'inquisition dans les mesures fiscales, la représentation proportionnelle, la liberté du père de famille, pas de monopole de l'enseignement, clamaient tous nos adversaires.

Et tout cela se retrouve dans l'avant-projet : *Représentation proportionnelle des minorités, impôt sur le revenu « mais sans inquisition ni vexation », pas de monopole de l'enseignement primaire, la collaboration des familles acceptée par l'autorité académique.*

La statistique officielle établissait que 65 députés s'étaient prononcés pour le monopole aussi nettement que l'annoncé n'a pas la prétention d'obliger le gouvernement à accepter le monopole ; mais elle a le droit d'espérer que le gouvernement ne prendra pas position contre ce monopole aussi nettement que l'annonce l'avant-projet, alors surtout que par la « collaboration des familles » il satisfait uniquement la droite. Barrer brutalement la route à 61 républicains éprouvés pour la laisser libre à toute l'opposition ne peut être dans les vues du gouvernement.

Espérons que certaines formules gagneront à être examinées dans leur rédaction définitive, et surtout au commentaire qui les accompagne ; et qu'ainsi se dissipera le malaise politique ressenti au premier abord.

Quelques innovations ne semblent pas très heureuses et devront disparaître : tel le renouvellement partiel, avec prolongation du mandat à six années. Le pays accepterait difficilement la prolongation du mandat. Le renouvellement par tiers, tous les deux ans, empêcherait tout travail sérieux, changerait perpétuellement les majorités, transformerait au bénéfice des surenchères découlant de cette situation, une partie des députés en perpétuels sortants. D'ailleurs la permanence de la Chambre ne s'explique

rait que si le Sénat était supprimé.

Enfin, l'avant-projet présente une lacune trop grave pour qu'elle ne soit pas comblée ; il est muet sur la question financière. Or, je ne me lasserais pas de répéter, la question financière se présentera la première, avec ce caractère d'inéluctable fatalité propre aux questions d'argent. Des ressources nouvelles, ou pas de retraites ouvrières ni de programme naval ou militaire : telle est la question posée et inévitable. Le gouvernement ne peut l'éviter, et c'est ce qui me confirme dans l'idée que les programmes insérés dans les journaux ne sont que des interrogations, des ouvertures faites à la Chambre nouvelle.

J'aurais préféré des propositions fermes à ces offres d'échantillons, mais rien n'est définitif et nous pouvons espérer.

V. A.

NOUVELLES MARITIME

Le croiseur « Desaix », actuellement à l'arsenal de Cherbourg, va subir d'importantes modifications en vue de son affectation, comme navire-école des aspirants, en remplacement du « Dugay-Trouin ». A cet effet, le capitaine du vaisseau de la Croix de Castries n'est rendu à Cherbourg pour étudier, d'accord avec le service des constructions navales, les modifications à effectuer sur ce navire. Il a été décidé, en principe, que la partie réservée aux appartements de l'amiral sera transformée en une spacieuse salle d'études et en poste pour les élèves, mais aucun changement ne devra être apporté à l'artillerie ni à d'autres parties du bâtiment, qui sont de nature à réduire la valeur militaire de ce croiseur.

Le « Desaix », quoique bâtiment-école, devra pouvoir au premier ordre reprendre son poste de combat en escadre.

♦♦♦

L'amirauté britannique étudie, paraît-il, un nouveau projet de défense des ports anglais. Les anciens cuirassés jugés hors d'état de servir en cas de guerre seraient, au lieu d'être vendus par adjudication, reuvelés dans les chantiers et transformés en fort flottants.

Toute la grosse artillerie serait enlevée et remplacée par une soixantaine au moins de canons à tir rapide de quatre pouces. Ces nouveaux fort flottants étant en mouillage constant, seraient montés par de simples artilleurs. Ils seraient, en outre, munis de phares très puissants qui leur permettraient d'observer les mouvements des torpilleurs ennemis.

♦♦♦

Une circulaire ministérielle informe les préfets maritimes que la dénomination « commandant » sera dorénavant exclusivement réservée aux officiers supérieurs.

Par conséquent, les lieutenants de vaisseau commandant un navire, torpilleur ou sous-marin, devront être appelés par les équipages « capitaine ». Cette dénomination sera également employée dans tous les rapports et communications adressés ou transmis par ces officiers.

♦♦♦

Le gouvernement a fait savoir, en communiquant ses intentions en conseil des ministres, qu'il insistera pour que la Chambre discute dans le plus bref délai le programme naval déposé par le ministre de la marine au cours de la dernière législature. L'adoption rapide du programme sera la meilleure garantie de son exécution régulière, en même temps que de son exécution dans les meilleures conditions économiques.

C'est au commencement de février, on s'en souvient, que la Chambre a été saisie du projet.

LES PETITES ANNONCES

a prix réduits

Offres d'Emplois, Demandes d'Emplois, Leçons, Locations, Pertes et Trouvailles ;

Prix : 0 fr. 20 la ligne.

AUX RUBRIQUES : Représentants, Associés et Commanditaires, Capitaux, Prêts et Emprunts, Maisons Recommandées, Sports, Miriages, Fonds de Commerce, Immeubles, Occasions, Ventes et Achats, Avis Divers, Pensions de Famille, Villégiatures, Correspondances personnelles ;

Prix : 0 fr. 30 la ligne.

Cigarettes

RÉAL

0.15

Elles ont d'abord les mérites que les Cigarettes Mélié ont toujours eus.

Elles ont aussi les mérites que toutes les autres Cigarettes peuvent avoir.

Elles ont encore d'autres mérites qu'aucune Cigarette n'a jamais eus.

Crédit Commercial et Agricole Algérien

J. THIBAUD ET C^{IE}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Capital : 20 Millions

SIEGE SOCIAL :

4 Boulevard de la République, Alger

AGENCE : Affreville, Arzeu, Blida, Boufarik, Bougie, Bourira, Bordj-bou-Arréridj, Marenne, Maroua, Oran, Relizane, Setif, St-Arnaud, Tizi-Ouzou.

Escompte et Recouvrement de papier de commerce. — Emission de Chèques et de Lettres de crédit. — Avances sur Titres. — Ordres de Bourse. — Echange de monnaies d'or et d'argent.

DEPOTS DE FONDS

COMPTES FACULTATIFS

à vue	2.00 0/0

<tbl_r cells="2" ix="

**GRAND DÉPOT
Jules PIAT**
Porcelaines-Cristaux
Seul Représentant dépositaire à Alger
de l'Orfèvrerie Christofle
du métal Gombault
de l'Orfèvrerie Gallia
SERVICES DE TABLE ET DESSERT
en faïence décorée
DEPUIS 1825
ALGER - 55, Rue d'Isly - ALGER

S. BACHELET
Rue d'Isly, 8 au 1^{er} étage
(En face le Casino)
MAISON FONDÉE EN 1903
GRAND CHOIX DE FORMES UNIES
DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
Rubans, Liberty, Taffetas et Pom-
padour, Fleurs, Plumes
Tout genre de FOURNITURES pour
MODÈLES de la dernière fraîcheur, ven-
dus à des prix défiant réellement toute
concurrence.
Salon de Modèles & Chapeaux garnis
Chapeaux de Deuil. - Crêpe et Grenadine
Expéditions à l'intérieur

Aux Fabriques des Vosges
12, RUE DUMONT-D'URVILLE (angle rue de Tanger)
EXPOSITION PERMANENTE
TOILETTES DE PREMIÈRE COMMUNION
Layettes, Trousseaux, Bonneterie
CHEMISES SUR MESURES

Aux Trois Quartiers

E. BERTIN

ALGER. - 2, RUE DE CONSTANTINE, 2. - ALGER

Confections pour Dames, Lainages, Soieries
Lingerie pour Dames, Articles de Blane
Broderies de St-Gall, Gants Perrin de Grenoble

Expéditions franco à partir de 25 francs

DÉNÉES COLONIALES
CHARLES ATTARDI
Rues du Hammam, Dumont-d'Urville et de l'Échelle - ALGER - Tel. 1.31.
PRINCIPAUX PRODUITS JULIEN DAMOY, PARIS
EXPÉDITION DANS L'INTÉRIEUR
GROS, DEMI-GROS, DÉTAIL
ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE
PRIMES. -- La Maison Charles ATTARDI, qui vend toujours ses mar-
chandises aux prix les plus réduits du cours, ne donne pas des primes (desquelles sont
toujours payées trois et quatre fois) par l'acheteur.
Mais, par contre, elle délivre à tout acheteur au comptant un ticket donnant droit
à une remise de 3 pour cent payable en espèces. - les tickets pour l'année 1910 seront de couleur verte.

Compagnie Générale Transatlantique

PAQUEBOTS POSTE FRANÇAIS

AGENCE PRINCIPALE D'ALGER

Bureau de l'Agent Principal - Caisse générale,
Fret, Transit, Assurances Maritimes et
Magasins. - Colis Postaux et Enregistrement des
Bagages sur le Quai.

ALGER - 6, Boulevard Carnot, 6 - ALGER

Départs du 6 au 12 JUIN 1910
(sous réserve de modification)

DATES ET HEURES	DESTINATIONS	PAQUEBOTS
Mardi 7 Juin à midi 30	Service Postal pour Marseille	Eugène-Péreire capitaine : Marcelli
Mardi 7 Juin à 8 h. du soir	Pr. Souple, Djidjelli, Collo, Phi- ppville, Béne, La Calle, Tabarka, Bizerte et Tunis Service postal	Gard capitaine : Benigni
Jeudi 9 Juin à midi 30	Service Postal pour Marseille	Charles-Roux Cap. Barthélémy
Vendredi 9 Juin à midi	Service Postal pour Souple et Marseille	V. de Barcelone cap. Dévoti
Vendredi 9 Juin à midi 30	Service Postal pour Souple et Marseille	Maréchal-Bugeaud cap. V. Marinetti
Samedi 11 Juin à 10 heures du soir	Servicecommerciale pour Souple et Marseille	Hérault cap. Reynaud de Trets
Dimanche 12 Juin à midi 30	Service Postal pour Marseille	Eugène-Péreire capitaine : Marcelli

Service régulier sur ORAN, SAINT-NAZAIRE,
BORDEAUX et NANTES

Le Paquebot **Charles-Roux**, est muni d'appareils
de télégraphie sans fil

PRIX DES PASSAGES: ALGER-MARSEILLE

Alger-Marseille; Mardi, Jeudi et Samedi - 1^{re} classe avec
nourriture : 96 fr. ; 2^{re} classe avec nourriture : 69 fr. ; 3^{re}
classe avec nourriture : 36 fr. ; 4^{re} classe avec nourriture :
22 fr. ; 15 fr.

TRANSIT

TAPISSERIE & EBÉNISTERIE

Spécialités de Sièges & Tentures

NOËL MARCAILLOU

Ancien Contremaire Tapisser de la Maison Coulhon

4, RUE DE L'ÉCHELLE, 4. - ALGER

Réparations en tous genres. — Poses
de glaces, rideaux - Revernement
de meubles - Travaux de
fantaisie - Emballages à prix modérés

Remise 7 p. 000 comptant, à Messieurs les Fonctionnaires et Officiers 10 000

Chaussures

"INCROYABLE"

160 Succursales

20, Rue de Constantine, 20
ALGER

Catalogue Frano sur Demande

• EXPÉDITIONS DANS L'INTÉRIEUR •

THOME

Tailler GRAND CHIC

9, Rue d'Isly, 9

ALGER

Papeterie-Librarie

L. THOMAS

ALGER - 11, Rue Bab-Azoun, 11. - ALGER

Spécialité d'Articles de 1^{re} Communion.

Le plus beau choix en Livres,

Images, Chapelets, Dizaines, Médailles

etc...

PRIX MODÉRÉS

MUSIQUE

Pianos, Orgues, Lutherie
Instruments de Musique (cuivre et bois)
neufs et d'occasion

CASQUETTES - INSIGNES

Réparations de Pianos

Orgues et Instruments cuivre et bois

à des prix modérés

P. CESTIN

16, Rue d'Isly, 16 - ALGER

La Maison se charge de l'organisation
des Sociétés Musicales

AU PÈRE LACHAISE

La plus importante Manufacture
de Couronnes Mortuaires d'Algérie

MAISON

A. APRILE & A. BRACHET

6, Rue de Tanger, 6

Tél. 7-01 - ALGER - Tél. 7-01

FLEURS NATURELLES

PLANTES D'APPARTÉMENTS

GROS - DEMI-GROS - DÉTAIL

Expédition dans l'intérieur par retour du Courrier

TEINTURERIE PARISIENNE

Maison OLIEU

P. CAMBON

SUCCESEUR

ALGER -- 79, Rue Michelet, 79 -- ALGER

SERVICE SPÉCIAL POUR L'INTÉRIEUR - Téléphone 6.89

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

A DATER DU 11 JUIN 1910

"MUSTAPHA"

paquebot à grande vitesse, de 108 mètres de longueur
12 m. 50 de largeur, 4.300 chevaux de force, jaugeant
3.200 tonneaux, installations de premier ordre

partira d'Alger tous les samedis, à midi

Arrivée à MARSEILLE-JOLIETTE, tous les Dimanches, à 4h. du soir

Prix des Places avec nourriture

Première Classe. - 75 francs, cabines-fumoir et salle à manger
sur le pont. Promenade supérieure réservée aux passagers de première.

Deuxième Classe. - 48 francs, cabines très confortables situées
ainsi que salle à manger et fumoir sur le pont réservé aux deuxièmes

classes.

Troisième Classe. - 26 francs, cabines situées dans le premier
entre pont au centre du navire ainsi que grande salle à manger.

Quatrième Classe. - 18 francs, avec couchette et nourriture.

Installation frigorifique pour Primeurs et Marchandises périssables

Billets circulaires, Billets de Chemin de fer et enregistrement
des bagages pour les principales gares du réseau P.-L.M.



CIGARETTES JORRO

D'ORAN

INJECTION FRANCHE ON GUERIT AUSSI VITE QU'ON
VEUT - Instruction avec Flacon

FRANCO - 5 FRANCS

MAISON DE CONFIANCE ENVOI DU CATALOGUE S.R.R. DEMANDE

Compt. gén. de vente à crédit, 3 r. du Marché, Alger

Veuillez m'adresser..... décrir dans votre annonce au prix de.....

J'en paierai le montant aux conditions suivantes, savoir : 7.50 à la réception et le solde à raison de 5 fr. par mois, jusqu'à complet paiement de la somme de.....

Signature,

Nom :
Prénoms :
Profession :
Domicile :
Gare :

